



APPERIODIQUE

N° 115

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL DE L'APPER-HAINAUT

Association de Parents pour la Protection des Enfants sur les Routes A.S.B.L.

Président d'honneur :

Serge Duhayon

Editeur responsable :

Claude Grolet (Président)

Rue Wibaut-Bouchart, 24 B
7620 Bléharies – Tél. : 069 34 67 24

Courriel : infos@apper-ht.be

Site : www.apper-ht.be



Editorial



Vive les vacances !

Mais ... attention ... la sécurité routière, elle, n'est jamais en vacances !

Les vacances ! Voilà un mot presque magique. S'il est un moment que nous attendons avec plus ou moins d'impatience tout au long de l'année, c'est bien celui des vacances.

Finis les horaires serrés et les contraintes de toutes sortes ! Pendant quelques jours, voire quelques semaines, nous allons pouvoir mettre à exécution nos projets personnels et vivre pleinement chaque journée.

Vous allez certainement être très nombreux à utiliser votre voiture pour prendre la route des vacances.

Mais avant la détente, le changement d'air et le dépaysement promis, vous devrez affronter la route des vacances, souvent synonyme d'embouteillages, de chaleur et de stress ...

Voici quelques conseils pour que votre voyage rime avec sérénité, confort et tranquillité !

Préparez votre voiture : sans un véhicule en ordre et en parfait état de fonctionnement, vous ne pourrez pas aller bien loin. Vérifiez tout particulièrement l'état et la pression des pneus, sans oublier la roue de secours.

Préparez votre trajet : préparez à l'avance votre itinéraire en consultant soit des cartes routières, soit des sites internet spécialisés et si vous utilisez un GPS programmez-le à l'avance. Prévoyez suffisamment de temps pour votre trajet et prévoyez de faire régulièrement des pauses pour éviter les risques d'endormissement.

Préparez vos bagages : placez les bagages dans le coffre et pas dans l'habitacle, en cas de choc, le poids est démultiplié et les objets présents dans la voiture peuvent devenir de véritables projectiles.

Et ... préparez-vous ! Reposez-vous avant de partir pour rester bien concentré pendant le trajet.

Enfin dernier conseil : **Adaptez votre conduite !**

Adoptez une conduite apaisée, voici la clé d'un long trajet en toute sécurité. Au programme : anticipation, respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, courtoisie avec les autres usagers.

L'APPER-Hainaut vous souhaite de bonnes vacances en toute sécurité.

Le Président

Sommaire

Editorial	2
Vous souhaitez nous aider	2
On se souvient	3
Conférence "APPER-Ecoute"	3
Comment ralentir la vitesse ?	4
eCall obligatoire	5
Le Code Vivant	6 - 7
Vous avez un "Permis à points"	8 - 9
Jeu-test N° 115	
Reconnais-tu ces signaux ?	10
Résultats du jeu-test N° 114	11
APPERIODIQUE	
Infos générales	11

Vous souhaitez nous aider ...

A atteindre nos objectifs et à poursuivre nos actions d'éducation à la sécurité routière dans les écoles de la province du Hainaut ...

Faites-vous membre de l'APPER-Hainaut et recevez chaque trimestre notre revue

" APPERIODIQUE "

~ Cotisation annuelle 6 € ~

Votre versement peut être effectué sur un des comptes suivants :

BNP Paribas Fortis - BE47 2750 5191 7980

ING - BE04 3750 6812 8031

Avec la mention : cotisation 2018

Faites paraître ici votre publicité en quadrichromie ou en noir et blanc suivant vos logos et textes

Renseignements :

Marie DELECLUSE

Boulevard des Combattants, 8 Bte 32

7500 TOURNAI

Tél. 069.21.15.82

Mail : mariedecluse25@gmail.com

On se souvient ...

Pierre Picq, après une longue maladie, nous a quittés le jeudi 1^{er} mars 2018. Il était âgé de 76 ans.



Pierre était une personnalité bien connue de la région brunehautoise tant il était impliqué au sein de diverses activités.

Amateur de cyclotourisme, il était président du club "vélo relax" une association organisant de nombreuses sorties et balades en vélo.

Pierre Picq était aussi un des fondateurs de la marche des jonquilles qui fêtait cette année son 40^e anniversaire.

Secrétaire de l'association " Brunehaut valorisation " Pierre était très impliqué dans l'organisation de la journée de l'artiste et du marché de Noël ...

A l'APPER Pierre venait régulièrement pour aider à l'étiquetage et à l'expédition de l'Apperiodique, très enthousiaste, il était toujours de bon conseil.

Nous garderons le souvenir d'un homme qui savait être tour à tour pointilleux et rieur. Il était toujours très en verve, affable et volontiers taquin.

Il est certain qu'il laissera un grand vide dans l'entité de Brunehaut ...

R.A. & R.C.

A noter dès à présent dans vos agendas !

Prochaine conférence " APPER-Ecoute "

SAMEDI 27 OCTOBRE 2018 à 14 H 30

Haute Ecole CONDORCET
Rue Paul Pastur, 73
7500 TOURNAI

Après le décès d'un enfant ...

" La vie réorientée par l'écriture "

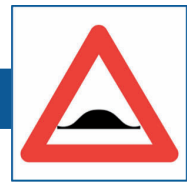
Sophie DAULL



Dans une démarche parallèle à son travail de comédienne, et parce qu'elle est depuis toujours profondément enracinée dans la langue, Sophie Daull a choisi l'écriture pour gonfler un parachute contre le gouffre où elle menaçait de sombrer après la mort de sa fille Camille, âgée de 16 ans.

Ce geste poétique, plutôt que thérapeutique, a donné lieu à un roman : " *Camille, mon envolée* ", et a permis de transfigurer le réel, quand celui-ci devenait illisible, brouillé, dépourvu de sens. Comme si écrire pouvait réorienter une construction de soi que la vie s'acharne à vouloir entraver, démolir... Comme si les mots devenaient des partenaires de consolation, par la beauté de leur organisation, par la hauteur qu'ils permettent de prendre, par la ressource artistique inépuisable qu'ils offrent, et l'assurance mémorielle qu'ils inscrivent entre leurs pages pour faire durer les " envolés ".

Comment ralentir la vitesse ?



Ralentir la vitesse en modifiant l'infrastructure : ralentisseurs ... chicanes ...



Les responsables des infrastructures routières, qu'ils agissent au niveau national ou communal, envisagent de plus en plus fréquemment de limiter la vitesse par des actions sur l'infrastructure.

Dans un premier temps les techniques employées ont été les feux de signalisation et les stops. Les feux ne sont justifiés qu'en intersection, ils sont coûteux et de moins en moins respectés la nuit. Les stops exigent eux aussi des intersections, ils sont encore plus mal respectés la nuit que les feux et, de jour, l'absence de temps d'arrêt est fréquente.

Dans un second temps, la recherche en sécurité routière a contribué à développer des solutions avec des obstacles obligeant les conducteurs à ralentir : on peut citer les ralentisseurs type dos-d'âne ou type cassis, les coussins berlinois et aussi les chicanes. Malheureusement si l'obstacle a une hauteur importante, il peut devenir agressif en cas de perte de contrôle et de heurt par un véhicule. Ce reproche peut aussi être formulé à l'égard des chicanes destinées à rétrécir la largeur disponible d'une voie pour créer une dissuasion de la vitesse.

Il n'y a pas de solution parfaite pour réduire la vitesse par l'infrastructure. Comme les usagers du métro sont pénalisés par des portillons de plus en plus contraignants pour dissuader la fraude, les modifications d'infrastructure doivent rechercher les meilleurs compromis entre l'efficacité qui va contraindre ceux qui n'ont pas le sens de la vie en société à respecter les règles, et la gêne apportée aux usagers "raisonnables". En pratique tous les dispositifs visant à réduire la vitesse par l'infrastructure comportent un risque propre puisque qu'ils créent une contrainte par une modification de la voie. Il faut à la fois éviter de créer un risque inutile, au pire un risque inefficace, et surtout refuser les mesures symboliques destinées à montrer que l'on a voulu faire quelque chose sans s'être donné les moyens d'atteindre l'objectif recherché.

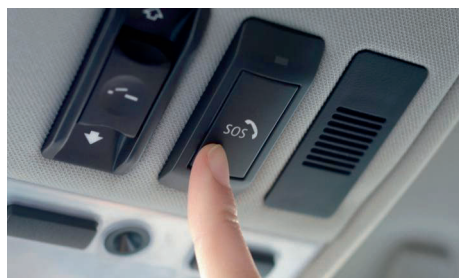


Et vous ... que pensez-vous de tous ces obstacles placés sur la route pour vous obliger à ralentir ?

eCall obligatoire dans toutes les nouvelles voitures



Depuis le 31 mars, les nouvelles voitures préviennent elles-mêmes les secours en cas d'accident



Depuis le 31 mars, l'eCall est obligatoire dans tous les nouveaux modèles de voitures vendus en Europe.

Ce système permet d'avertir immédiatement les services de secours, soit automatiquement quand les airbags se

déclenchent, soit manuellement en poussant sur un bouton. Dans le premier cas, l'eCall envoie directement un message au numéro d'appel d'urgence 112.

C'est particulièrement utile lorsque les occupants du véhicule sont inconscients. L'opérateur reçoit certaines informations directement du système, à savoir l'endroit de l'accident (via les coordonnées GPS) et le type de véhicule (via le numéro d'identification du véhicule). Il sait également si le système eCall a été activé automatiquement ou manuellement. En fonction des informations récoltées, l'opérateur du centre d'appel d'urgence déploie les moyens adaptés à la situation. En cas d'activation manuelle, le conducteur entre en contact avec l'opérateur du centre d'appel d'urgence et lui communique des données détaillées sur l'accident.

Le système eCall est le premier dispositif permettant aux voitures de communiquer directement avec l'extérieur. Pour tous les autres systèmes de sécurité, la communication s'établit uniquement entre la voiture et son conducteur.



Un système privé est déjà proposé en option par certains constructeurs qui assurent également la gestion des appels via leur call centre.

Source : Institut VIAS ~ www.vias.be

Jusqu'à 2500 vies sauvées en Europe ?

Selon la Commission européenne, le système eCall pourrait sauver chaque année jusqu'à 2500 vies dans l'UE et réduire sensiblement la gravité des blessures dans 15 % des cas.

En effet, les secours pourraient arriver plus rapidement sur les lieux de l'accident, permettant de gagner 40% de temps dans les zones urbaines et 50% dans les zones rurales. Mais il est probable que les effets de l'eCall sur la sécurité routière restent plus limités dans notre pays que dans des pays comme la Finlande ou la Lettonie, par exemple, où les zones isolées sont plus nombreuses.

L'institut Vias est néanmoins convaincu des avantages de l'eCall qu'il faut considérer dans un contexte européen global.

Par sympathie



Alain Decottignies Thierry Bonnet Damien Fievet

Belfius Tournai Grand-Place
Tél : 069/ 53 29 10



Spécialiste en technologies mobiles

Chaussée d'Antoing, 55
7500 Tournai

Tél. 069.66.95.10

www.bizzdev.com

Le Code Vivant



Durant les mois de mars, avril et mai les activités du Code Vivant furent nombreuses dans les écoles.

Un aperçu de ces activités en quelques photos ...



Ecole Saint-Joseph
VEZON



Ecole Communale de Bois d'Haine
MANAGE



Ecole Communale de Bellecourt
MANAGE

Ecole Saint-Louis
BRUGELETTE



Ecole Les Petits Colibris
TOURNAI



Ecole Communale
WODECQ



Ecole Notre-Dame
BRAINE-LE-COMTE



Ecole Sainte-Marie
LA BOUVERIE



Ecole Communale
RONGY



Ecole Communale
PERONNES



POLICE

Zone de Police Brunau 5337
Service Circulation
Rue Pestelin, 27

Tél: 071/84.91.90
Fax: 071/84.22.14
Email: circulation-environnement@policebrunau.be
Nos réf.: CS 65929/2018

APPER
Madame Roxane COLINET
Rue Wibault-Bauchart, 24B
7620 BLEHARIES

OBJET: Challenge sécurité routière inter-police 2018

Luttre, le 14 mai 2018

Madame Colinet,

Le 20^{ème} challenge inter-police et la 7^{ème} journée de la sécurité routière qui se sont tenus le 21 avril 2018 sur le site du complexe sportif de Frasnes-lez-Gosselies fut une réussite complète.

Cette réussite a été rendue possible grâce au soin mis en œuvre par votre personnel afin d'animer cette journée. Votre professionnalisme a très largement contribué au succès de notre événement.

Nous vous remercions pour votre aimable collaboration ainsi que les efforts déployés qui nous ont permis de réaliser ce projet.

Respectueusement,

Christian MARIT
Commissaire Divisionnaire
Chef de Corps
Zone de Police BRUNAU

Le samedi 21 avril, dans le cadre du Challenge sécurité routière inter-police 2018, l'APPER-Hainaut a apporté sa collaboration à la Zone de Police Brunau 5337.

Cet événement s'est déroulé sur le site du complexe sportif de Frasnes-lez-Gosselies.

Voici quelques photos prises à cette occasion et la lettre de remerciement reçue du chef de corps.



Vous avez un " Permis à points " ...



**Vous comptez passer vos vacances au Luxembourg ...
ou simplement y transiter lors d'un voyage ...**



Le permis à points est entré en vigueur le 1er novembre 2002 au Grand-Duché. Il s'applique à tous les usagers de la route : les résidents comme les non-résidents. Ceux qui ne disposent pas d'un permis de conduire luxembourgeois se voient ainsi attribuer dès leur entrée sur le territoire un permis virtuel, également doté d'un capital de 12 points.

En cas d'infraction routière, c'est donc sur leur permis virtuel que les conducteurs sont sanctionnés. Comment cela se traduit-il en pratique ? " Prenons l'exemple d'un résident allemand qui se fait verbaliser parce qu'il utilise son téléphone. La police ne contrôle pas si le conducteur a encore des points, mais s'il est en possession d'un permis de conduire ". L'agent verbalisant informe alors le contrevenant sur le nombre de points qu'il va perdre et lui soumet l'avertissement taxé.

Le conducteur non-résident a quant à lui une contrainte supplémentaire : il doit toujours payer l'avertissement taxé sur place. S'il n'a pas de moyens pour payer, son véhicule est immobilisé jusqu'à ce qu'il paie. La police a également la possibilité de lui retirer ses documents de bord.

A la perte des 12 points virtuels, le ministère des transports prononce une interdiction de conduire sur le territoire du Grand-Duché à l'encontre du contrevenant.



La **solidarité**, c'est bon pour la santé.



La Table d'Éric

RESTAURANT - ST MAUR (TOURNAI)

Tél.: +32(0)69 22 41 70 • Fax: +32(0)69 84 22 58

Ouvert le lundi midi - jeudi midi - vendredi midi & soir
samedi soir - dimanche midi

RESIDENCE

«LE VAL BRUNEHAUT»

MAISON DE REPOS ET DE SOINS POUR PERSONNES AGEES
VALIDES — SEMI-VALIDES — INVALIDES

- Animation - Excursions par autocar personnel
 - Personnel qualifié
 - Surveillance jour et nuit
 - Service social
 - Diverses activités d'occupation
- DIRECTION
M. et M^{me}
J. NAVEAU-VAN MOER

Rue de Rongy, 10 - 7620 JOLLAIN
Tél. 069/34.46.55 - Fax 069/34.64.84

TOUTES FOURNITURES DE CHAUFFAGE CENTRAL
SANITAIRE - ADOUCISSEURS D'EAU

DEPANNAGE - ENTRETIEN

HAINAUT

CHAUFFAGE

Z.I. Tournai Ouest 1

25, rue de la Terre à Briques • 7522 TOURNAI (Marquain)

Tél. (069) 35 13 93

Devis gratuit et sans engagement sur simple demande

Ce dernier récupérera ses points, s'il ne commet pas d'infraction sur une période de trois ans. Par contre, s'il y a récidive, alors les points perdus sont cumulés.



Par conséquent, les non-résidents encourent en cas d'infraction sur le territoire luxembourgeois les mêmes sanctions que les autres conducteurs. Mais, précision importante, cette suspension ne s'appliquera que sur le territoire national et le conducteur non-résident pourra continuer à conduire hors les frontières.

Les systèmes adoptés par la France et l'Allemagne.

En France

Le système du permis à points français est très proche du système luxembourgeois mais, à ce jour, la sanction de retrait de points n'est appliquée qu'aux titulaires de permis français et aux résidents français. Les pouvoirs politiques français ont toutefois annoncé vouloir s'inspirer du " permis virtuel " luxembourgeois et mettre en place un système similaire pour pouvoir sanctionner les conducteurs non-résidents.

En Allemagne

Le permis à points allemand est le premier à être apparu en Europe dans les années 1970. La différence avec le mécanisme français et luxembourgeois est que les points ne sont pas retirés du permis mais ajoutés tels des " mauvais points " jusqu'à un maximum de 18 points.

Les autorités allemandes n'attribuent toutefois pas de points en cas d'infractions commises par une personne non-résidente et qui n'est pas titulaire d'un permis allemand. L'Allemagne, à l'instar de la France, ne dispose pas d'un permis virtuel.

CBR
HEIDELBERGCEMENT Group

IMAGINEZ LES FORMES D'UN MONDE PLUS BEAU

CBR Antoining
Rue du Coucou
7640 Antoining
Tél. 069 44 65 11 Fax 069 44 37 22
www.cbr.be

Dekegeleer
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

**Votre réussite :
Notre ambition**

www.dekegeleer.be

PLACEMENTS - CRÉDITS - ASSURANCES

**BNP PARIBAS
FORTIS**

JACQUART - STEKELORUM SPRL

🏠 87 CHAUSSÉE DE DOUAI - 7610 RUMES
☎ 069/55.34.40 ✉ RUMES@BNPPARIBASFORTIS.COM

Si JAMAIS
restaurant & lounge

9, Grand Place 7500 TOURNAI
Tél.: +32 (0) 69 766 729
www.sijamais.be

Jeu-test N° 115 ... Reconnais-tu ces signaux ?



Indique la bonne réponse par une croix dans la case correspondante ...



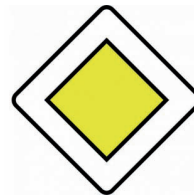
- Parking pour vélos
- Route pour automobiles
- Zone avancée pour cyclistes et cyclomoteurs à 2 roues



- Début zone de rencontre
- Début rue cyclable
- Chemin réservé à la circulation des piétons



- Interdiction d'accès aux cyclistes
- Piste cyclable
- Chemin conseillé aux cyclistes



- Priorité de droite
- Voie prioritaire
- Voie interdite



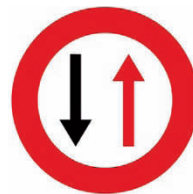
- Zone piétonne
- Zone vitesse limitée à 30 km/h
- Zone dangereuse



- Piste interdite aux cyclistes
- Chemin réservé aux cyclistes
- Piste cyclable obligatoire



- Accès interdit aux vélos
- Accès aux cyclomoteurs
- Accès interdit aux voitures



- Interdiction de franchir le signal
- Priorité à céder au conducteur venant en sens inverse
- Priorité sur le conducteur venant en sens inverse



- Passage piéton situé à hauteur du signal
- Passage piéton situé à 150 m du signal
- Passage piéton et cycliste



- Passage à niveau à une voie
- Passage à niveau à plusieurs voies
- Approche d'un passage à niveau

R. C.

A renvoyer à la permanence APPER-Hainaut

Rue Wibault-Bouchart, 24B - 7620 BLEHARIES

Nom : Prénom :

Nom et prénom de ton instituteur (trice) :

Adresse de ton école et ta classe :

.....

Tu joues SEUL(E) ou POUR TA CLASSE ? (entoure ta réponse)



**Ces élèves participeront
au prochain tirage au sort**

Les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années de la classe de
Madame Catherine Castel ~ Ecole Communale
Rue de la Citadelle, 12 à 7350 Montroeuil/Haine.

Les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années de la classe de
Madame Pauline Gahide ~ Ecole Communale
Rue Aimoncamps, 2 à 7623 Rongy.

Les élèves de 2^{ème} année de la classe de
Monsieur Benoit ~ Ecole Communale
Grand'Rue, 124 à 7743 Obigies

Les élèves de la classe de
Madame Séverine Leroy ~ Ecole Communale
Grand'Rue, 124 à 7743 Obigies

L'élève Elisa Ponthieu ~ Ecole Saint-Joseph
Rue des Canadiens à 7622 Hyon



Est une publication de l'APPER-HAINAUT
4 parutions par an

Siège social :

Rue Wibault-Bouchart, 24B
7620 BLEHARIES
www.apper-ht.be

Editeur responsable :

Claude Grolet
claude.grolet@apper-ht.be

Secrétariat et permanence :

Roxane Colinet
Tél. : 069.34.67.24
Courriel : infos@apper-ht.be

Rédaction :

Claude Grolet - Rédacteur en chef
Roxane Colinet - Secrétariat
Daniel Coppin - Finances
Marie Delécluse - Publicités

Ont contribué à la rédaction de ce numéro :

Roxane Colinet - Richard Archelon

Impression :

RENDERSIMPRESSIONS

Comptes bancaires :

ING - BE04 3750 6812 8031
BNP Paribas Fortis - BE47 2750 5191 7980
Belfius - BE27 0882 1637 6073
CPH - BE18 1710 1000 7465



notélé
*la télé de
tous les jours !*

**Vous avez quelques heures de libre ...
Venez nous rejoindre ...**

L'APPER cherche des bénévoles

Pour faire face à nos engagements, nous recherchons de nouveaux bénévoles pouvant offrir quelques heures de leur temps, pour des ateliers de sécurité routière avec les enfants dans les écoles primaires de la province du Hainaut.

Déplacements avec notre camionnette et repas du midi assurés.

Vous êtes intéressé(e)s ...

Contactez le secrétariat au 069.34.67.24
Par mail : infos@apper-ht.be
Visitez notre site : www.apper-ht.be



21, Rue du Rempart - 7500 TOURNAI
Tél. 069.22.04.31

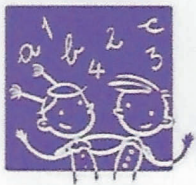
Collège Notre-Dame de la Tombe à Kain



Ecole
maternelle
et primaire
069 / 88.08.67

Humanités
générales et
techn. transition
069 / 88.08.60

De la maternelle à l'Université,
une pédagogie du projet personnel,
un accueil familial, une culture générale
étendue, ouverte sur l'Europe et le monde.



Ecole ST Michel

école fondamentale libre subventionnée mixte

ÉCOLE FONDAMENTALE

Rue Saint-Eluthère, 168 - 7500 TOURNAI
069/21 36 53 - 0485/074 284
dir@csfscsm.be

Mattco

TOUT CE QU'IL FAUT... POUR L'ÉCOLE ET LE BUREAU

Rue du rempart, 27
7500 Tournai

Magasin: 069/21 20 61

Bureau: 069/84 69 41

www.mattco.be

Avec la sympathie

de CBC Assurances

Pour connaître l'agent d'assurances CBC
le plus proche de chez vous, appelez le
0800 96 412 ou surfez sur www.cbc.be

CBC Assurances
Société du groupe KBC



TAHON S.A.



Produits pétroliers
Charbons - Gaz
Test citernes

Prés sous la Ville, 2 7620 HOLLAIN
Tél. **069 444144**